
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'Intérêt Général

Travaux d'entretien des rivières de l'Aubette et du Robec et de leurs affluents.

Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe

Communes de Darnétal, Fontaine sous Préaux, Roncherolles sur le Vivier,
Rouen, Saint Aubin Epinay, Saint Léger du Bourg Denis et Saint Martin du Vivier

Par arrêté préfectoral du 25 juillet 2012, une enquête publique a été prescrite **du jeudi 13 septembre 2012 au vendredi 12 octobre 2012 inclus**, sur la demande présentée par la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe – Norwich House – 14 bis, avenue Pasteur – BP 589 76006 Rouen cedex pour obtenir la Déclaration d'Intérêt Général des travaux d'entretien des rivières de l'Aubette et du Robec et de leurs affluents sur le territoire des communes de Darnétal, Fontaine sous Préaux, Roncherolles sur le Vivier, Rouen, Saint Aubin Epinay, Saint Léger du Bourg Denis et Saint Martin du Vivier.

L'autorité compétente pour prendre la décision de déclaration d'intérêt général est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans les mairies précitées où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Un registre destiné à recevoir les observations éventuelles sera ouvert pendant la même période dans les mairies précitées.

Mr Jean Claude Bleuzen, chef de département promotion et commercial, commissaire enquêteur, recevra en outre aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans les mairies de *Darnétal* les jeudi 13 septembre 2012 de 9h à 12h; samedi 6 octobre 2012 de 9h à 12h et vendredi 12 octobre 2012 de 13h à 16h; *Saint Léger du Bourg Denis* le samedi 22 septembre 2012 de 8h30 à 11h30 et *Rouen* le lundi 24 septembre 2012 de 10h à 13h.

Il a pour suppléant Mr Jean Luc Lainé, chef département Hygiène/sécurité environnement retraité.

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Darnétal, commune siège de l'enquête.

Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à la commune de Darnétal, siège de l'enquête, à l'adresse suivante: secretariat-stm@mairie-darnetal.fr

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la Préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr) « les actions de l'Etat » Rubrique : *Environnement et prévention des risques*

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la préfecture, ou dans les mairies précitées, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mme Valerie Jovelin, en charge du dossier à la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe - Direction assainissement – responsable du service bassins rivières Tel : 02.35.14.29.29.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes précitées.